

Une ludothèque au LAVIOZ

Règlement d'emprunt

1. Conditions d'emprunt

L'emprunt de jeux est ouvert aux membres de la ludothèque ainsi qu'aux non-membres selon les conditions en vigueur. La location se fait en présence d'un adulte ou par des enfants dès 12 ans.

Toute personne empruntant un jeu s'engage à :

- vérifier l'état général du jeu lors de l'emprunt et signaler toute pièce manquante dans les plus brefs délais ;
- respecter le matériel prêté ;
- restituer le jeu complet et propre dans les délais convenus.

NB : Il est également possible d'emprunter un jeu pour jouer sur place à la buvette, selon la même procédure de prêt.

2. Durée de prêt

La durée de prêt est fixée à maximum un mois.

3. Vérification du matériel

Avant chaque prêt et lors du retour, le contenu du jeu est contrôlé par un responsable de la ludothèque. Tout élément manquant ou détérioré doit être signalé immédiatement.

4. Retard de restitution

En cas de retard, la ludothèque se réserve le droit :

- de refuser de nouveaux emprunts jusqu'au retour du jeu ;
- de facturer une participation financière de 5 CHF par semaine de retard ;
- ou de demander le remboursement du jeu en cas de non-restitution prolongée.



5. Perte, vol ou détérioration

L'emprunteur est responsable des jeux empruntés pendant toute la durée du prêt.

En cas de perte, vol, détérioration importante ou éléments manquants rendant le jeu inutilisable, la ludothèque pourra demander :

- le remplacement à l'identique du jeu ;
- le remboursement de sa valeur de remplacement ;
- le remboursement des pièces manquantes lorsqu'elles peuvent être commandées séparément.

Le montant demandé sera déterminé par le comité ou les responsables de la ludothèque.

6. Dommages mineurs

Les dommages mineurs liés à une usure normale (coins légèrement usés, traces d'utilisation raisonnables, etc.) ne donnent lieu à aucune facturation.

7. Responsabilité des enfants

Les parents ou représentants légaux sont responsables des jeux empruntés par les enfants mineurs.

8. Respect des règles de sécurité

Certains jeux contiennent de petites pièces pouvant présenter un risque pour les jeunes enfants. Les utilisateurs sont responsables du respect des recommandations d'âge indiquées par l'éditeur.

9. Acceptation du règlement

Toute personne empruntant un jeu reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et s'engage à le respecter.